



## TERRITOIRE D'ÉNERGIE ISÈRE (TE38) RECRUTE SON/SA

### ASSISTANT(E) COMPTABLE (H/F)

DANS LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS  
Recrutement par voie contractuelle ou par mutation

#### CONTEXTE

TE38 (Territoire d'Énergie Isère) est un établissement public regroupant la majorité des collectivités iséroises (460 communes, 16 intercommunalités) agissant dans le domaine de l'énergie.

Pour le compte de ses membres, le syndicat réalise des travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, modernise et entretient les parcs d'éclairage public. TE38 pilote également ses concessions d'électricité et de gaz ainsi que des marchés groupés de fourniture d'énergie. Enfin, TE38 mène de nombreuses actions en faveur de la transition énergétique (gestion et rénovation énergétique des bâtiments publics, déploiement de bornes de recharge pour véhicules rechargeables et conseils en production d'énergies renouvelables).

Situé en plein cœur de Grenoble (à moins de 5 minutes de la gare, de 2 lignes de tram et des bus), vous rejoindrez une équipe d'une cinquantaine d'agents au service des communes et intercommunalités de l'Isère.

#### MISSIONS PRINCIPALES

Rattaché(e) à la Cheffe de service Finances, vous rejoindrez l'équipe afin de participer à la gestion comptable de la collectivité :

**Assurer le traitement comptable des dépenses et des recettes d'investissement et de fonctionnement, notamment en matière de travaux relatifs aux réseaux électriques :**

- Gestion des factures travaux dans chorus pro ;
- Contrôle des pièces comptables avant engagement ;
- Engagement des dépenses et des recettes selon leur nature comptable ;
- Gestion des actes de sous-traitance et avenants aux marchés ;
- Contrôle des pièces justificatives à l'appui des paiements ;
- Edition des mandats, titres et bordereaux dématérialisés ;
- Contrôle et suivi de la gestion des recettes (participations des adhérents, et autres subventions perçues par TE38)
- Travail en transversalité avec le service Etudes & Travaux de TE38 ainsi que la Paierie Départementale.

#### PROFIL RECHERCHE

- Des connaissances en comptabilité publique ;
- Une expérience d'au moins 1 an souhaité en comptabilité publique.

## COMPÉTENCES & QUALITÉS

### Compétences :

- Connaissances du fonctionnement des collectivités, des règles de finances publiques et de la comptabilité publique (nomenclature M57), des marchés publics ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques ;
- Maîtrise des logiciels métiers :
  - Gestion financière : CIRIL
  - Gestion des marchés : CIRIL
  - Gestion des factures : CHORUS PRO

### Qualités :

- Goût des chiffres ;
- Rigueur et sens de l'organisation du travail ;
- Autonomie et précision ;
- Qualités relationnelles fondée sur l'écoute, l'échange et le partage d'informations ;
- Goût du travail en équipe ;
- Capacité d'adaptation ;
- Ouverture d'esprit et esprit d'initiative

## RÉMUNÉRATION

- Rémunération sur la base statutaire,
- Régime indemnitaire évolutif et complément indemnitaire variable
- Avantages sociaux suivants : Chèques-Déjeuner, participation à la mutuelle complémentaire et prévoyance, adhésion possible COS38
- Le poste est basé à Grenoble rue Pierre Semard et est éligible au télétravail 1 jour par semaine
- 27 jours de RTT (si option semaine de 40h)
- Prise de poste : dès que possible
- Poste à plein temps

## DÉLAIS

- Prise de poste : Dès que possible

**Dossier de candidature avec CV et lettre de motivation à adresser par mail ou par courrier à Sandrine JEAN - Responsable RH - [rh@te38.fr](mailto:rh@te38.fr)**

Informations complémentaires auprès de Christelle BARTS, Cheffe de service Finances, au 04.76.03.19.20

### **Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.